

**Conseil du 12<sup>e</sup> arrondissement**  
**Séance du lundi 14 septembre 2015**

**Communication sur la rentrée scolaire 2015**

En cette rentrée 2015, ce sont **8847 enfants** qui entament une nouvelle année scolaire dans l'une des **42 écoles publiques du 12<sup>e</sup> arrondissement** : 3480 enfants en maternelle (3548 en 2014) et 5410 enfants en élémentaire (5403 en 2014). Les effectifs sont globalement stables, avec une légère décline en maternelle : nos écoles sont moins touchées qu'ailleurs par la tendance parisienne à la baisse des effectifs. Le 12<sup>ème</sup> arrondissement, ainsi que l'école publique, restent très attractifs pour les familles.

Sur le temps scolaire comme sur les temps périscolaires, nous sommes mobilisés pour accueillir l'ensemble des enfants du 12<sup>e</sup> arrondissement, ainsi que les professionnels qui les encadrent, dans des conditions propices aux apprentissages, à l'épanouissement individuel et au renforcement du « vivre ensemble ».

**7 écoles bénéficiant de moyens renforcés**

La rentrée 2015 est marquée par le classement en éducation prioritaire de **sept écoles du 12<sup>e</sup> arrondissement (groupes scolaires Carnot/Lamoricière, Bercy et Brèche aux Loups)** dans le dispositif des **Conventions pluriannuelles de priorité éducative (CAPPE)**, permettant d'assurer des moyens supplémentaires du Rectorat pendant quatre ans en direction des établissements scolaires et pour les enfants et les familles qui en ont le plus besoin.

Nous nous réjouissons de ces mesures prises sur la base de critères objectifs, fondés sur un périmètre cohérent avec les difficultés sociales et scolaires. Concrètement, ces établissements se voient garantir des effectifs par classe moins élevés et des moyens supplémentaires pour leurs actions éducatives – y compris de la part de la Ville.

Au-delà des seules évolutions de la démographie scolaire, la Mairie d'arrondissement s'est mobilisée pour obtenir de l'Académie de Paris les ouvertures de classes induites par l'entrée en CAPPE.

**3 ouvertures de classes à la rentrée 2015**

Pour l'année 2015-2016, en parallèle de deux fermetures de classes du fait d'effectifs incontestablement en baisse (à l'école maternelle 70 Daumesnil et à l'école élémentaire Baudelaire), l'arrondissement a pu obtenir **trois ouvertures de classes** : à l'école l'élémentaire Bignon (effectifs en hausse), à l'école maternelle Carnot et à l'école élémentaire Lamoricière A, qui bénéficieront désormais d'effectifs limités à 26 élèves par classe en élémentaire et 27 en maternelle.

Ces ouvertures s'ajoutent à celles obtenues en 2014 au bénéfice de l'école maternelle Jacques Hillairet et des écoles élémentaires 27 Reuilly, Gerty Archimède et Brèche-aux-Loups. En deux ans, les ouvertures de classes négociées au bénéfice du 12<sup>e</sup> arrondissement ont eu pour effet de faire globalement baisser les moyennes des effectifs par classe : de 27,9 à 26,4 en maternelle et de 26,3 à 25,9 en élémentaire.

### L'école de secteur pour garantir l'égalité et la mixité

La sectorisation scolaire est un outil d'égalité et de mixité. La plupart des enfants ont pu être affectés dans leur école de secteur et une attention particulière a été portée aux demandes de dérogations individuelles, en concertation avec les directeurs d'école, les inspectrices de l'éducation nationale et les représentants de fédérations de parents d'élèves. Les comités de mai et juin 2015 ont permis de traiter 191 demandes de dérogations personnelles (260 demandes en 2014) en s'appuyant sur des critères objectifs et transparents définis dans une charte largement diffusée auprès des parents.

Toutefois, deux secteurs scolaires ont présenté des prévisions d'effectifs nettement plus élevés que leurs capacités d'accueil, pour des écoles où les locaux ne permettent plus d'ouvertures de classe. Il a donc fallu procéder à des dérogations administratives vers des secteurs riverains, en concertation avec l'Education nationale et en veillant à l'information des familles la plus complète possible. Il s'agissait des écoles élémentaires Bizot-Daumesnil et Marsoulan. Par conséquent, une réduction des secteurs de ces écoles est envisagée à compter de la rentrée de 2016 : c'est l'objet de la délibération 2015 DASCO 119 inscrite à l'ordre du jour de notre conseil.

### Près de 3 M€ de travaux pour améliorer les locaux dans 22 écoles

Le choix de maintenir un niveau d'investissement très important en termes de travaux dans les écoles maternelles et élémentaires du 12<sup>e</sup> arrondissement se traduit pour cette rentrée par 2 999 100 €, crédits de fonctionnement et d'investissement confondus, dépensés durant l'été afin que 22 de nos écoles du 12<sup>e</sup> bénéficient de travaux de rénovation (ravalement de façades, rénovation de menuiseries, peintures, sanitaires...) mais aussi pour la création du nouveau bâtiment de l'école Armand Rousseau.

### Des projets ambitieux pour préparer l'avenir

Compte tenu des nombreux programmes urbains et un taux de natalité toujours élevé dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement, nous veillons à préparer l'avenir de nos enfants et à assurer l'accueil de tous dans les écoles.

Au printemps 2015, le lancement des études sur les écoles 315 Charenton et Bignon/Elisa Lemonnier a été validé. Les études seront présentées à la communauté éducative cet automne.

Dès la rentrée 2018, **une nouvelle école polyvalente verra le jour dans l'ancien conservatoire de la rue de Picpus**. Nous envisageons dès à présent une refonte de notre sectorisation scolaire afin d'assurer l'accueil des enfants des futurs habitants de la Caserne de Reuilly.

### Des temps périscolaires de qualité

Cette année, 26 écoles bénéficient d'un Responsable éducatif Ville (REV) et 16 écoles d'un directeur de Point Accueil (DPA). Ainsi, **chaque école du 12<sup>e</sup> dispose d'un référent unique déchargé d'enfants sur les temps périscolaires qui accueille et informe les enfants et les familles**. Ces directeurs de Point Accueil et Responsables éducatifs Ville sont l'interlocuteur privilégié des directeurs d'école et des familles. Ils coordonnent les équipes d'animateurs dans chaque école et sont les garants des axes éducatifs de la Ville de Paris.

Comme nous nous y étions engagés, le renforcement du taux d'encadrement sur l'ensemble des temps périscolaires - y compris la pause méridienne - passe à de **1 animateur pour 32 enfants à 1 animateur pour 18 enfants dans 11 de nos écoles élémentaires dès cette rentrée**. Un caractère de priorité a été donné aux écoles aux effectifs les plus élevés, tout en incluant des critères socio-éducatifs (éducation prioritaire et présence d'une CLIS), avant la généralisation à l'ensemble des écoles l'année prochaine.

Pour cette troisième année de mise en œuvre de l'Aménagement des rythmes éducatifs (ARE) **1049 ateliers gratuits** sont proposés à tous les élèves du 12<sup>e</sup> arrondissement et un travail plus fin a pu être mené avec la circonscription des affaires scolaires pour répartir l'offre d'ateliers entre toutes les écoles.

Par ailleurs, suite aux attentats de janvier 2015 et à la demande de la Maire de Paris, de nouveaux ateliers sont **mis en place sur le thème des valeurs de la République**. Ils sensibiliseront les enfants à la citoyenneté, au vivre-ensemble et aux dangers de l'intolérance et des discriminations.

La répartition entre les ateliers du mardi et ceux du vendredi est équilibrée ; les 2/3 de ateliers sont assurés par des animateurs de la Ville, le tiers restant étant pris en charge par l'ensemble des prestataires extérieurs selon diverses modalités (marché public, appel à projets, institutions culturelles et directions de la Ville).

### **Parents et associations investissent l'école**

Sous l'impulsion de la Maire de Paris, dès le mois de mai dernier, **plusieurs écoles élémentaires du 12<sup>e</sup> (Lamoricière A, Marsoulan, Bercy) ont été ouvertes le samedi matin aux parents d'élèves et aux associations volontaires**, afin de développer des activités bénévoles en direction des enfants et de leurs familles, pour favoriser le vivre ensemble et la solidarité. En parallèle de ces premières ouvertures, l'ensemble des associations du 12<sup>e</sup> susceptibles d'intervenir dans les domaines identifiés (accompagnement scolaire, activités éducatives, soutien à la parentalité, entraide aux parents, débats citoyens) a été saisi afin de les intégrer, dans la mesure du possible, aux projets locaux en cours d'élaboration.

Notre arrondissement est également concerné par le **projet "la rue aux enfants"** qui se propose de permettre aux parents et aux enfants d'investir l'espace public comme espace de vivre ensemble. Les associations "Le Périscope" ou "Les petits Baudelaire" ont répondu positivement à ce projet qui permettra, d'ici peu, de piétonner et animer les rues Bignon et Charles Baudelaire le samedi matin, devant les écoles.

### **La rentrée des collégiens**

Sur l'enveloppe annuelle des travaux de 931 687 euros financés par le département de Paris en 2015, une partie importante a été dépensée cet été pour la réfection du sol de la cour du collège Guy Flaviens (montant de 376 000 euros) et la création d'un self dans le réfectoire de l'antenne Baudelaire du collège Paul Verlaine (montant de 142 871 euros).

Pour cette rentrée, nous lançons dans l'arrondissement, en direction de nos collèges publics, un **nouvel appel à projets éducatif sur le thème "fraternité-laïcité"** qui se propose de favoriser la promotion d'actions en faveur des valeurs de fraternité et de laïcité. Le "Beit Project", impulsé dans le 12<sup>e</sup> avec les collèges Paul Valéry et Georges Leven en est un exemple : il permet une réflexion sur

les enjeux du vivre ensemble dans l'espace urbain, de repenser la mémoire des lieux de patrimoine tout en favorisant le lien entre collégiens de différents établissements.

En parallèle, nous poursuivons le travail de **lutte contre le décrochage scolaire** dans le cadre de la refonte du Contrat de prévention et de sécurité du 12e et notre effort sur l'accueil des collégiens exclus temporairement avec l'élargissement du dispositif à l'ensemble des collèges du 12e.

Enfin, la **création d'une classe à horaires aménagés musique (CHAM)** entre le Collège Germaine Tillion et le Conservatoire Paul Dukas pour la rentrée 2015 (CHAM à dominante vocale et instrumentale orientée vers la pratique orchestrale) s'inscrit dans la volonté de poursuivre le partenariat fort engagé avec le conservatoire de musique Paul Dukas.

### **Du bio et du végétarien à la cantine**

La Caisse des écoles du 12e poursuit cette année le service de repas de qualité (10 000 par jour) avec une part de produits BIO en progression : **de 14 % en 2013 à 27,6 % en 2014**. La Caisse des écoles s'appuie pour cela sur la compétence de ses personnels et la livraison des repas en liaison chaude, à partir de 12 centres de production de proximité.

De plus, dans un souci de qualité et dans le cadre du plan d'alimentation durable, les repas végétariens ont été introduits une fois tous les quinze jours depuis deux ans et une fois par semaine depuis cette rentrée scolaire par la Caisse des écoles du 12<sup>ème</sup>

Il est important de rappeler que la Caisse des écoles travaille en permanence pour simplifier les démarches, avec la stricte utilisation du quotient CAF comme base de calcul pour l'attribution des tarifs aux familles et la facilitation des moyens de paiement des factures.